INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 31 août 2022**

* Le rebond a fait long feu sur les marchés actions. En hausse en début de séance, le CAC 40 a rapidement basculé dans le rouge. L'indice phare de la Bourse de Paris clôture finalement sur un repli de 1,37% à 6 125,10 points. A l'échelle européenne, même constat maussade. L'Euro Stoxx 50 a en effet perdu 1,02%, alignant, lui aussi, une quatrième séance consécutive de baisse. A Wall Street, aussi le sursaut n'a duré qu'un temps. Vers 17h30 le Dow Jones abandonne 0,24% et le Nasdaq, 0,19%.
* Ce matin, les investisseurs ont rapidement été cueillis par une statistique guère réjouissante. Dopée par les prix de l'énergie (+38,3%) l'inflation en zone euro a encore accéléré en août à 9,1%. Les économistes tablaient sur une hausse de 9%. Cette mauvaise nouvelle conforte le scénario d'une accélération du cycle de resserrement monétaire de la BCE le mois prochain. De plus en plus d'économistes envisagent un bond de 75 points de base des taux de l'institution pour tenter d'endiguer cette inflation qui rogne le pouvoir d'achat des ménages et pèse sur la rentabilité des entreprises.
* Aux Etats-Unis aussi, le ciel s'obscurcit. Selon le cabinet ADP, le secteur privé américain n'a créé ce mois-ci que 132 000 postes que les économistes interrogés par Reuters en prévoyaient en moyenne 288 000 après 270 000 en juillet. Bien sûr, cette contre-performance, qui alimente le scénario d'un net ralentissement de la première économie du monde, devra être confirmée par les chiffres officiels de l'emploi américain vendredi.
* De toute manière, la BCE comme la Fed ont rappelé vendredi que leur seule priorité était désormais l'inflation. Depuis lors, le marché des taux est sous tension, comme en témoigne la poursuite de la hausse des taux longs aux Etats-Unis et en Europe. Vers 17h30, le Bund allemand à 10 ans gagnait près de trois points de base à 1,537%.
* En France, l'inflation ressort en première estimation à 0,4% au mois d'août. Les économistes tablaient sur +0,5% après +0,3% en juillet. Sur un an, les prix à la consommation ont grimpé de 5,8% Le consensus visait +6,1%, comme en juillet. En données harmonisées (IPCH), l'inflation atteint en août 0,4%. Le marché escomptait +0,6% après +0,3% en juillet. Sur un an, l'inflation IPCH s'établit à 6,5% contre un consensus de 6,7% après 6,8% en juillet.
* Au deuxième trimestre 2022, le PIB rebondit (+0,5 % en variation trimestrielle, après –0,2 % au premier trimestre 2022), confirme l'Insee.
* En baisse ce matin, l'euro gagne en fin de journée 0,55% à 1,0071 dollar. Les investisseurs estiment que la BCE n'a d'autre choix que de relever significativement ses taux le mois prochain pour tenter d'endiguer une inflation galopante. Dopée par les prix de l’énergie (+38,3%) l’inflation en zone euro a encore accéléré en août à 9,1%. Les économistes tablaient sur une hausse de 9%. Preuve des anticipations des investisseurs, le Bund allemand à 10 ans gagne près de trois points de base à 1,537%.
* Les stocks américains de pétrole brut ont baissé de 3,326 millions de barils au cours de la semaine se terminant le 26 août, d'après les dernières données de l'Administration de l'Information sur l'Energie (EIA), alors que le marché prévoyait un repli de 1,483 million. La semaine précédente, ils avaient diminué de 3,282 millions de barils. Vers 16h30, le WTI baisse cependant de 2,07 % à 90,44 dollars le baril.

**SOCIETES**

* La pression sur les taux a pesé sur les valeurs de croissance, comme Schneider Electric, qui a perdu 3,12% à Paris. TotalEnergies a cédé 3,3% dans le sillage de la décrue du pétrole.
* Contre la tendance, Renault a gagné 1,56%, soutenu par une information de Reuters selon laquelle le constructeur automobile pourrait accueillir Geely Automobile et un groupe pétrolier au capital de sa future entité de moteurs thermiques.
* Pas de prise de participation au capital de ITA Ariways, l'ex-Alitalia, a précisé Air France-KLM (+1,25% à 1,46 euro) dans un communiqué de presse ce jour. Néanmoins, Air France-KLM se félicite de l'annonce par le gouvernement italien de l'octroi de l'exclusivité au consortium formé par Certares - partenaire exclusif - et Air France-KLM et Delta AirLines en tant que partenaires commerciaux - pour la prochaine phase des négociations en vue de l'acquisition éventuelle d'une participation dans ITA Airways, détenue directement par le ministère de l'Économie et des Finances du gouvernement italien.

Si cette opération devait se conclure, Air France-KLM deviendrait un partenaire commercial et opérationnel de la compagnie aérienne italienne, au sein du consortium dirigé par Certares. Avec son partenaire de joint-venture Delta AirLines, Air France-KLM envisage de resserrer ses liens avec ITA, notamment via la mise en œuvre d'accords de partage de codes et la participation de ITA à l'alliance SkyTeam, dont Air France-KLM et Delta sont membres fondateurs.

L'offre faite par le consortium a été jugée plus conforme aux objectifs fixés par le décret du Premier ministre du 11 février 2022. À l'issue des négociations exclusives, des accords contraignants ne seront signés que si leur contenu est pleinement satisfaisant pour l'actionnaire public.

Les offres de rachat déposées valorisaient la compagnie italienne à 950 millions d'euros. En face du trio formé par Certares Air France-KLM et Delta, il y avait aussi le duo alliant le croisiériste MSC et la compagnie aérienne allemande Lufthansa.

* Renault (+1,56% à 28,51 euros) pourrait accueillir le constructeur automobile chinois Geely Automobile Holdings et un groupe pétrolier au capital de la future entité de moteurs thermiques qu'il va créer, ont dit à Reuters deux sources proches du groupe au losange. Selon les deux sources, Renault conserverait 40% de l'entité thermique, Geely entrerait au même niveau, 40%, et le pétrolier à hauteur de 20%.

Renault doit détailler à l'automne lors d'un "capital market day" son projet visant à créer en son sein un pôle électrique basé en France, et un autre basé à l'étranger et rassemblant des sites de moteurs et de transmissions essence et hybrides en Espagne, au Portugal, en Turquie, en Roumanie et en Amérique latine.

* L'association Energie en actions, qui a pour objet de défendre les intérêts des salariés et anciens salariés actionnaires d'EDF, a annoncé ce jour avoir déposé une plainte contre X en mettant en cause la gestion du groupe public. Elle avait évoqué en juillet son intention d'introduire une plainte pénale avec constitution de partie civile contre l'Etat en tant qu'actionnaire majoritaire d'EDF pour mise en difficulté de l'entreprise "au mépris de l'intérêt social de celle-ci et des intérêts de ses actionnaires minoritaires, du fait de décisions inconsidérées et spoliatrices".

Fin août, les actionnaires minoritaires d'EDF avaient également mis la pression face à la prochaine OPA de l'Etat à 12 euros par titre sur les 15,9% du capital qu'il ne possède pas encore. Si ce prix représente une prime de 53% par rapport au cours de clôture du 5 juillet, veille de l'annonce par la Première ministre du projet de renationalisation, certains la juge insuffisante. Reuters avait ainsi révélé le 23 août que l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam) avait envoyé une lettre au PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy.

L'association présidée par Colette Neuville y exhortait le dirigeant à aller en justice pour réclamer 8,34 milliards d'euros de compensation à l'Etat après la décision en janvier du gouvernement d'augmenter les volumes d'électricité nucléaire vendu à prix réduit aux concurrents du groupe, une mesure destinée à limiter la hausse des factures, indiquait alors l'agence de presse.

Le prix par titre proposé est donc inférieur de plus de moitié au cours d'introduction en Bourse des actions EDF en 2005, fixé à 33 euros.

* BioMérieux a cédé 5,61% à 91,26 euros après la publication de résultats semestriels contrastés. Le spécialiste du diagnostic in vitro a été pénalisé par la hausse des coûts logistiques dans un contexte inflationniste. Pour autant, le deuxième trimestre est ressorti supérieur aux attentes. Dans ce cadre, la société a relevé légèrement le bas de fourchette de ses objectifs 2022. Une révision jugée "assez prudente" par Invest Securities au regard de la performance réalisée par le groupe au premier semestre.

Au premier semestre 2022, bioMérieux a réalisé un résultat net part du groupe en baisse de 17,7% à 228 millions d'euros. L'an dernier rappelle la société, le résultat net avait atteint un niveau exceptionnel en raison de la pandémie.

Dans le domaine clinique, qui représente environ 84% des ventes totales cumulées du groupe, le chiffre d'affaires a progressé de plus de 5% au deuxième trimestre à 688 millions d'euros. Il a été quasiment stable sur l'ensemble du premier semestre pour s'établir à 1,392 milliard d'euros.

Dans le détail, en biologie moléculaire, l'activité s'est inscrite en forte progression de près de 30% au cours du trimestre, tirée par la demande soutenue aux Etats-Unis pour les panels respiratoires Biofire, dans le contexte d'un taux de contamination à la Covid-19 élevé ainsi qu'une prévalence de la grippe supérieure à celle de l'année dernière.

* Netflix progressait de 2,97% à mi-séance en Bourse, la plate-forme de vidéos à la demande ayant annoncé avoir recruté deux cadres du réseau social Snap, Jeremi Gorman et Peter Naylor, pour l'aider dans sa nouvelle offre d'abonnement financée par la publicité. Par ailleurs, Snap, la maison mère de la populaire application de messagerie Snapchat, était chahutée à la Bourse de New York après des informations de presse évoquant la possible suppression d'environ 20% de ses effectifs, soit plus de 1.200 employés.

Selon le site spécialisé The Verge, qui cite des sources proches, les licenciements débuteront ces prochains jours dans l'entreprise qui comptait un peu plus de 6.400 employés fin juin.

**ANALYSES**

* Quand, en juillet, la Banque centrale européenne (BCE) avait augmenté d'un coup ses taux directeurs de 50 points de base (pb), elle avait marqué les esprits. Il s'agissait alors d'envoyer un signal fort sur sa détermination à combattre une inflation galopante. Un mois plus tard, elle se retrouve à nouveau dos au mur. Le chiffre de la hausse des prix pour août, publié ce mercredi par Eurostat, a battu un nouveau record en zone euro. Il atteint 9,1 % contre 8,9 % en juillet.

Phénomène inquiétant, l'impact direct des prix de l'énergie - s'il reste très élevé - a plutôt eu tendance à diminuer légèrement. A l'inverse, les prix alimentaires ont progressé de 10,6 %, ceux des biens industriels de 5 % et ceux des services de 3,8 %. Un signe supplémentaire que la hausse de coûts de production commence à passer dans l'économie.

A Francfort, en juillet, Christine Lagarde avait laissé entendre qu'une nouvelle hausse de 50 pb pourrait intervenir le 8 septembre, en fonction de l'évolution de l'inflation. Mais pour les marchés, le conditionnel n'est plus de mise. Ils tablent désormais sur une hausse de 75 pb. « Nous avons changé notre prévision pour septembre et nous nous attendons à un relèvement de trois quarts de point. Cela se jouera à peu de choses, mais la hausse surprise de l'inflation en août fait pencher la balance », écrivent les analystes de Bank of America, rejoignant ceux de Goldman Sachs, JP Morgan ou encore AXA IM.

La BCE mettrait ainsi ses pas dans ceux de la Réserve fédérale, qui a opté pour une hausse de cette ampleur en juin et en juillet dernier. De ce côté-ci de l'Atlantique, un tel relèvement est rarissime. « La BCE avait procédé à une hausse « technique » de 75 pb en 1999, pour favoriser la mise en œuvre du marché monétaire intégré, mais entre 2000 et juillet 2020, aucune hausse n'a dépassé les 25 pb », rappelle Frederik Ducrozet chez Pictet.

Pas de quoi effrayer, semble-t-il, les banquiers centraux qui prendront part au Conseil des gouverneurs la semaine prochaine à Francfort. Face à l'inflation, la plupart d'entre eux appellent à sortir l'artillerie lourde. Samedi dernier, à Jackson Hole, l'Allemande Isabel Schnabel a averti que des « sacrifices » devraient être faits, la lutte contre la hausse des prix devant être menée « même au risque d'une croissance plus faible et d'un chômage plus élevé ».

Depuis, plusieurs autres voix de la BCE ont appelé à une accélération du rythme de hausse, notamment l'influent gouverneur de la Bundesbank, Joachim Nagel. « Nous avons besoin d'une forte hausse des taux d'intérêt en septembre. Et d'autres hausses sont à prévoir dans les mois qui suivent », a-t-il martelé. Un consensus commence à se dégager sur le fait qu'il faudra sûrement dépasser le niveau des taux neutres (ceux qui ne stimulent ni ne ralentissent l'économie) pour contrer l'inflation.

Pour la BCE, il s'agit avant tout d'une question de crédibilité. Elle a assuré qu'elle allait désormais prendre en compte, de façon souple, les données économiques pour décider de l'évolution de sa politique monétaire. Mais la hausse des taux risque de lui créer d'autres problèmes. A commencer par son effet sur l'ensemble de la zone.

Ainsi, l'inflation en août n'était « que » de 6,5 % en France, contre 8,8 % en Allemagne et plus de 20 % dans les pays baltes. « L'hétérogénéité de l'inflation entre les pays de la zone euro est devenue impossible à gérer. L'efficacité d'une politique monétaire « la même pour tous » est clairement une illusion dans ces conditions », estime Eric Dor, directeur des études économiques à l'Ieseg.

Une hausse des taux plus forte et plus rapide qu'attendu va également avoir des répercussions immédiates sur le rendement des emprunts d'Etat européens. « La hausse de l'inflation et la dynamique de la BCE nous incitent à réviser nos prévisions de taux. Nous pensons que celui des obligations allemandes à 10 ans atteindra ou dépassera 1,6 % dans les semaines à venir », souligne Bank of America. Début août, il évoluait autour de 0,8 %.

La question la plus importante pour l'avenir reste de savoir jusqu'à quel point la banque centrale est prête à vivre avec une récession. « Etant donné que l'économie ralentit rapidement - et se contracte peut-être déjà à ce stade - on peut se demander comment la BCE réagira, après une hausse de 75 points de base en septembre, si les signes de détresse économique deviennent plus apparents », s'interroge ING.

**L’AGENDA DU 1er septembre 2022**

**9h50 en France**
Résultat définitif de l'indice PMI S&P Global manufacturier pour le mois d'août

**9h55 en Allemagne**
Résultat définitif de l'indice PMI S&P Global manufacturier pour le mois d'août

**10h en zone euro**
Résultat définitif de l'indice PMI S&P Global manufacturier pour le mois d'août

**11h00 en zone euro**
Taux de chômage pour le mois de juillet

**14h30 aux Etats-Unis**
Inscriptions hebdomadaires au chômage
Productivité au deuxième trimestre 2022

**15h45 aux Etats-Unis**
Résultat définitif de l'indice PMI S&P Global manufacturier pour le mois d'août

**16h00 aux Etats-Unis**
Indice ISM manufacturier pour le mois d'août